

LIVRET D'ACCUEIL

Le SIBA s'occupe et se préoccupe du Bassin!







Arcachon

La Teste de Buch

Gujan-Mestras

Le Teich

Biganos

Audenge

Lanton

Andernos-les-Bains

Arès

Lège-Cap Ferret

P 3-4	PRÉAMBULE Le Bassin d'Arcachon : un monde à part											
P 5-6	I. Pré	ésentation générale du SIBA										
P7	II. Fo	nctionnement										
P 8	III.Co	mpétences statutaires										
P 8-13		L'assainissement des eaux usées : une priorité environnementale pour le Bassin d'Arcachon 1.1 L'assainissement en quelques chiffres 1.2 Le mode d'exploitation du Service de l'Assainissement 1.3 Les caractéristiques du Service de l'Assainissement										
P 14	2	L'assainissement des eaux pluviales										
P 15 à 18	3	Les travaux maritimes 3.1 Consistance 3.2 L'historique 3.3 Le Service des Etudes du Pôle Maritime 3.4 Des marins avisés et des équipements adaptés à nos spécificités										
P 19-20		Le Pôle Environnement 4.1 Quand aménager rime avec protéger : la connaissance du Bassin 4.2 Des partenariats pour observer, anticiper et s'adapter										
P 21	5	L'hygiène et la santé publique										
P 22	6	Le Pôle de Ressources Numériques										
P 23 à 25		Les missions de promotion touristique										
P 26-31	IV.AN	INEXES										



Domaine de Certes



Jetée d'Andernos-les-Bains



Port de Biganos

PRÉAMBULE Le Bassin d'Arcachon: un monde à part... et fragile!



Le Bassin d'Arcachon est un vaste plan d'eau salée, de forme triangulaire, d'une superficie de **18 000 ha**, soumis à l'influence des marées, lesquelles renouvellent, à chaque cycle, un volume d'eau de **200 à 450 millions de m**³.

Les espaces naturels sensibles les plus significatifs sont : l'île aux Oiseaux, la Réserve Naturelle Nationale du Banc d'Arguin, la presqu'île du Cap Ferret et le Delta de la Leyre avec la Réserve Ornithologique du Teich.



















Le Banc d'Arguin

La presqu'île du Cap Ferret

Le delta de la Leyre

Le relief est marqué, à l'ouest, par une côte océane sauvage, caractérisée par son cordon dunaire, la Dune du Pilat, haute de 109 mètres, site classé; au nord-est, par une côte à pente faible présentant toutes les caractéristiques du plateau landais; au nord et au sud, par la présence de prés salés et de zones humides endiguées.

Les conditions du milieu ambiant ont favorisé le développement de l'ostréiculture laquelle, avec ses 1 000 ha de parcs, ses villages et ports ostréicoles pittoresques, marque fortement la région.

L'activité industrielle est représentée à Facture-Biganos, commune d'implantation de la papeterie SMURFIT KAPPA. La présence de cette usine, au regard de l'importance de ses rejets d'eaux industrielles, a constitué un élément essentiel

dans l'élaboration du réseau d'assainissement du Bassin d'Arcachon.

La région est donc, depuis de longues années, l'objet d'enjeux importants : préserver la qualité des espaces naturels, maintenir et développer l'activité humaine liée à la mer, en particulier l'ostréiculture et la pêche, créer les infrastructures et les équipements destinés à favoriser le tourisme, tels ont toujours été les objectifs des élus locaux.



- 1- La Dune du Pilat
- 2- Les villages ostréicoles
- 3- L'ostréiculture



Un objectif, 10 communes, 60 personnes qui oeuvrent ! ... de multiples expertises engagées au service de notre territoire :

- Expertise « Assainissement des Eaux Usées », déployée dans la collecte et le traitement des eaux consommées mais aussi dans la connaissance des rejets ;
- Expertise « Maritime », dotée de moyens de mesure maritime (vedette bathymétrique), mais aussi de moyens d'action avec l'arrivée de DRAGON, nouvel outil de dragage;
- Expertise « Hygiène et Santé », exprimée dans les différentes démarches de contrôle de l'hygiène
- cateurs, qui permettent d'ajuster l'ensemble des actions précédentes, voire d'en créer de nouvelles!
- Expertise « promotion touristique et communication » avec la volonté de faire partager le territoire dans le respect de son identité, illustrée par la démarche « Ecotourisme » ;
- Expertise « Ressources numériques », moyen de partager efficacement les données acquises dans tous les domaines et d'en valoriser le sens et la pertinence avec des outils de plus en plus interactifs et mobiles!
- [Le SIBA, c'est l'expertise de l'eau en partage pour tous !]
 - Expertise « Assainissement des Eaux pluviales », au service des communes pour limiter le rejet des eaux de ruissellement à travers notamment la réalisation en 2012 d'un guide technique ;
- mais surtout dans les actions de sensibilisation ;
- Expertise « Environnementale », vigie du territoire, dotée d'outils de mesure (REPAR 2012), d'Indi-



[Préserver l'intégrité de notre territoire, c'est l'accompagner dans ses mutations et devancer les impacts potentiels pour en limiter les conséquences.]







Le port du Canal à Gujan-Mestras

I. PRESENTATION GENERALE

Le Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon, est un établissement public, le plus souvent dénommé sous l'acronyme «SIBA».

Le SIBA est un «syndicat mixte fermé» depuis le 2 janvier 2002, au sens juridique du Code Général des Collectivités Territoriales ; depuis la réforme de l'intercommunalité, ses membres sont composés de la Communauté d'Agglomération Bassin d'Arcachon Sud (COBAS), représentant les communes :

- ARCACHON
- LA TESTE DE BUCH
- GUJAN-MESTRAS
- LE TEICH

et des 6 communes du Nord Bassin :

- BIGANOS
- AUDENGE
- LANTON
- ANDERNOS-LES-BAINS
- ARÈS
- LÈGE-CAP FERRET

Il est administré par un Comité composé de 34 délégués, désignés par le Conseil Communautaire de la

Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud (COBAS) et les Conseils Municipaux des 6 autres communes.

Le Président élu par le Comité exécute ses décisions, avec l'aide de son Bureau et de ses services. Le Syndicat exerce les activités liées à ses compétences statutaires sur le territoire des 10 communes riveraines du Bassin d'Arcachon; mais il exerce également des compétences

[Le SIBA, excerce une compétence d'objectif : préserver le plan d'eau]

statutaires sur le domaine public maritime constitué du plan d'eau du Bassin d'Arcachon, de ses rivages et de certains de ses ports ; il a donc une double vocation, terrestre et maritime.

ARCACHON
LA TESTE DE BUCH
GUJAN-MESTRAS
LE TEICH
BIGANOS
AUDENGE
LANTON
ANDERNOS-LES-BAINS
ARÈS
LÈGE-CAP FERRET

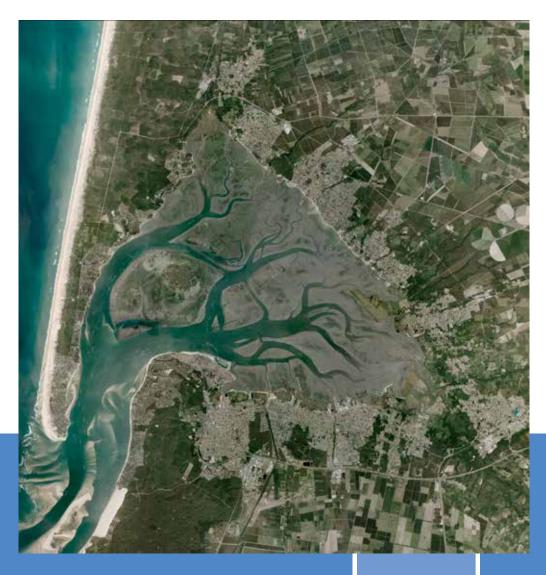
Le SIBA est né d'un pacte entre les 10 maires des communes riveraines du Bassin d'Arcachon. Depuis, leur façade maritime lie leur sort.



I. PRESENTATION GENERALE

Le SIBA développe avec pragmatisme et anticipation, une expertise environnementale.

Il sauvegarde l'exception du territoire.



Campagne d'orthophotoplan (photographie aérienne) financée par le SIBA en 2000, 2005, 2009 et 2012.

Source SIG SIBA.



ARCACHON

LA TESTE DE BUCH

GUJAN-MESTRAS

LE TEICH

BIGANOS

AUDENGE

LANTON

ANDERNOS-LES-BAINS

ARÈS

LÈGE-CAP FERRET

II. FONCTIONNEMENT

[Le SIBA, gardien du temple]

- l'exécutif : le Président s'appuie sur les services syndicaux et les Commissions légales et thématiques, lesquels préparent les décisions couvrant l'ensemble des compétences syndicales. Le Bureau prépare les décisions du Comité ; il est composé de 11 membres dont 9 vice-présidents
- l'effectif : 60 agents, répartis dans les différents services
- le budget primitif pour 2013 :

> Budget Principal:

15 885 272 €

> Budget Annexe du Service de l'Assainissement :

36 689 528 €

> Budget Annexe du Service Dragage : 1 056 531 €

• son siège, à ARCACHON,

16 allée Corrigan, en Ville d'Hiver

CONTACT

Téléphone : 05 57 52 74 74 Télécopie : 05 57 52 74 75

Mail : administration@siba-bassin-arcachon.fr Siège du Syndicat : Villa Vincenette à Arcachon 16, allée Corrigan - CS 40002 - 33311 ARCACHON Cedex











Le Siège du Syndicat : Villa Vincenette à Arcachon

III. SES COMPETENCES STATUTAIRES

Le SIBA est né en 1964 de la mobilisation des élus locaux pour la protection du Bassin d'Arcachon, son environnement et son ostréiculture. Au fil des années, ses compétences statutaires ont évolué (cf en annexe 2 les grandes dates marquantes du SIBA).

Aujourd'hui, le SIBA développe les missions suivantes :

1. L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES :

une priorité environnementale pour le Bassin d'Arcachon

La principale compétence du Syndicat est l'assainissement des eaux usées, la plus ancienne, déléguée en 1964 ; à ce jour, le Syndicat a réalisé un réseau de collecte d'une longueur de plus de 1000 km, associé à plus de 400 postes de pompage et 3 stations d'épuration : Cazaux, La Teste de Buch et Biganos, d'une capacité totale de 290 000 équivalents habitants :

Le Wharf de La Salie est l'ultime ouvrage du système d'assainissement des effluents traités, urbains et industriels ; le rejet s'effectue à l'Océan, à l'extrémité de cet ouvrage métallique d'une longueur de 800 m.

Les volumes journaliers moyens rejetés au Wharf représentent :

- 30 000 m³/j d'effluents urbains épurés
- 30 000 m³/j d'effluents industriels épurés

SOIT AU TOTAL 60 000 m³/jour

Dans ce même domaine de l'assainissement, le Syndicat est compétent pour délivrer les autorisations et contrôler les dispositifs d'assainissement autonomes des immeubles situés en dehors de la zone d'assainissement collectif.

1.1. L'assainissement... en quelques chiffres

Le patrimoine est composé :

DE RÉSEAUX

- 960 km de réseaux secondaires (99 % des propriétés sont aujourd'hui desservies).
- 65 km de gros collecteurs qui ceinturent le Bassin d'Arcachon jusqu'au Wharf de La Salie. On distingue :
- le collecteur Nord qui collecte les eaux consommées non traitées et les achemine vers la station de traitement de Biganos
- le collecteur Sud qui transporte les effluents traités depuis les stations de Biganos, de La Teste de Buch et de Cazaux vers le Wharf de la Salie.

Au total, près de 1 000 km de réseaux, de 200 mm à 1 500 mm de diamètre. Bout à bout, l'ensemble de ces canalisations permettrait d'aller de Bordeaux au-delà de Bruxelles et d'arriver pratiquement à Amsterdam...!





Inauguration des stations d'épuration par Jean-Louis Borloo, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement et de l'aménagement durable. Septembre 2007. En 40 ans d'investissement, le SIBA a rempli toutes les obligations légales de traitement des eaux. Il est même souvent 3 fois en deçà des normes autorisées. Ces résultats consacrent l'expertise du SIBA sur l'ingénierie de l'eau, son traitement, ses formes de rejet.

Le SIBA était gestionnaire de l'eau. En 40 ans, il est devenu expert.

Aujourd'hui, il est la recherche pour comprendre les mécanismes de transformations et de purification de l'eau au-delà des savoirs existant

DE STATIONS DE POMPAGE

405 postes de refoulement ou de relèvement, soit plus de 1 000 pompes en fonctionnement autour du Bassin d'Arcachon, dont le débit varie de quelques litres/ seconde à 1,5 m³ / seconde.

DE BASSINS DE SÉCURITÉ

(permettant de stocker temporairement les effluents) : à raison de 6 bassins de sécurité d'une capacité globale de 250 000 m³.

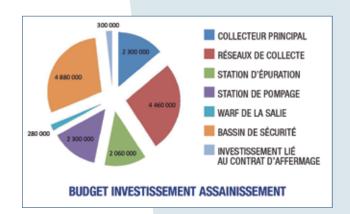
DE STATIONS D'ÉPURATION

Les eaux urbaines collectées autour du Bassin d'Arcachon sont nettoyées dans trois stations d'épuration : La Teste de Buch, Biganos et Cazaux.

Les eaux industrielles connaissent un autre circuit. La papeterie SMURFIT-KAPPA et la base aérienne de Cazaux traitent leurs propres effluents.

Capacités:

- Cazaux : 1 000 m³/jour
- Biganos et La Teste de Buch (date de mise en service 2007) :
 25 000 m³/jour



Les effluents traités : près de 9 millions de m³ / an. La totalité des effluents collectés est traitée par trois stations d'épuration.

Les stations de Biganos et de La Teste sont notamment équipées :

- d'une unité de traitement des eaux usées par décantation primaire physico-chimique accélérée par une décantation lamellaire, précédée d'une coagulation floculation intégrée qui conduit à une densification et un épaississement des boues,
- d'un traitement biologique par cultures fixées,
- d'un traitement bactéricide des effluents par rayonnements ultraviolets (une partie de l'année).



Stations d'épuration de La Teste de Buch et de Biganos construites à l'identique en 2007. La construction de ces 2 stations d'épuration a représenté un coût financier important pour la collectivité : 40 millions d'euros.

UN EMISSAIRE EN MER

Le Wharf de la SALIE (La Teste de Buch)

A la sortie de ces stations, les eaux traitées sont déversées, via le Wharf dans l'océan, elles se mélangent et se diluent. Ainsi, l'eau retourne à la mer. C'est son cycle naturel.



Document d'information disponible au SIBA

Le SIBA a lancé des études permettant d'envisager de nouvelles alternatives aux rejets en mer.

Pour l'instant, le Wharf possède cet avantage incontestable d'être le seul point de rejet identifié et maîtrisable des eaux consommées et nettoyées.

Si un jour une pollution apparaissait, il serait facile de l'identifier.

Le SIBA entend poursuivre son engagement et anticiper les évolutions qui pourraient avoir des conséquences négatives. Les études en cours sur le Wharf doivent le permettre.

[Le Wharf de la Salie : un marqueur social]

Le Bassin d'Arcachon est une boucle de terre, un accroche-cœur posé sur

un dernier front plat du continent. Cette géographie mi-close rend le Bassin sensible aux variations de l'eau.

Le Wharf vient de là. De cette obligation lointaine de respecter l'environnement. Et de l'impérieuse nécessité de préserver l'économie identitaire de la région : l'ostréiculture.

La loi a imposé le Wharf. Les ingénieurs n'ont pas trouvé d'alternative plus discrète. A cet endroit, les courants et les déferlantes sont trop puissants. Mais le Wharf est sûr et simple à contrôler. Il est l'élément visible d'un système de collecte et de traitement efficace de l'eau consommée.







« Le Wharf nous ressemble, l'eau qu'il rejette est à notre image, elle raconte notre époque! »

Politique de l'assainissement : nouveaux enjeux à l'horizon 2030

2012 a été une année majeure pour le service de l'assainissement du Bassin d'Arcachon : ses fondamentaux ont été reconsidérés par le biais de la négociation de la nouvelle délégation de service public qui a été mis en place le 1er janvier 2013.

relations avec les usagers.

Les maîtres-mots de ce nouveau contrat sont : sécurité, modernité et anticipation.

La Société Veolia, par l'intermédiaire de sa filiale SABARC, a été choisie après une compétition âpre, sévère, entre plusieurs groupes. Le SIBA a souhaité créer un repère pour tous les usagers et les partenaires : en 2013, Veolia a Cet engagement aurait dû faire croître le prix de l'assainissement de 20%. Au lieu de quoi, le prix a baissé en moyenne de 2% par foyer depuis le 1er janvier 2013.

L'EXPERTISE actuelle du SIBA va se renforcer grâce à la mise en place d'un pôle de recherche et de développement, dirigé par un comité de pilotage conjoint, avec des financements paritaires entre l'entreprise délégataire et le SIBA : à raison de $100\ 000\ \in$ chacun/an (soit $200\ 000\ \in$ / an, ou encore $1\ 400\ 000\ \in$ sur $7\ ans$).

Différents partenaires pourront être associés suivant les thématiques de recherche, telles que : gestion intégrée de l'eau et des usages, biodiversité et bio surveillance, optimisation des traitements H2s.

[Une exigence de qualité accrue, au service de l'environnement]

Ce nouveau contrat est l'aboutissement d'une longue période de réflexion et de concertation avec les représentants des dix communes. Elus, spécialistes de l'assainissement et des finances ont fixé les enjeux et les objectifs à l'horizon 2030 sur tous les aspects: techniques, financiers et créé une nouvelle société dédiée laquelle devient «éloa», marque commerciale dont le SIBA est propriétaire.

Au niveau financier, la nouvelle délégation de Service public accroît la présence de l'entreprise, ses services, le renforcement de la sécurité, son partenariat.



Dans le cadre de cette nouvelle DSP, le SIBA a aussi souhaité ouvrir le savoir à tous. « L'Eau'ditorium » sera ainsi construit à côté de l'usine de Biganos (ouverture prévue pour décembre 2014). Il montrera et expliquera au public le cycle de l'eau consommée, avec une totale transparence.

1.2. Le mode d'exploitation du Service de l'assainissement

Le Service de l'assainissement a fait l'objet d'une Délégation de Service Public sous la forme d'un affermage ; le Délégataire (fermier), exploite, entretient et renouvelle les équipements (pompes, moteurs...) ;

Le Délégant (le Syndicat), construit les ouvrages et réhabilite ou rénove les canalisations et ouvrages de génie civil.

Depuis le 1^{er} janvier 2013 et pour une durée de 8 ans, l'exploitation des ouvrages a été confiée à la société ELOA.

1.3. Les carastéristiques du Service de l'assainissement

• Nombre d'abonnés : 70 000

 Consommation moyenne par logement : 105 m³/an

 Prix moyen de l'assainissement, au m³, sur la base d'une consommation de 120 m³/an (source : INSEE)

- Part fermière : 0,96 € HT

- Part syndicale : 0,86 € HT

- Agence de l'eau : 0, 225 € HT soit 2,19 € HT le m³, en 2013



Coordonnées du Service Technique d'ELOA, prestataire chargé d'effectuer l'entretien du réseau mis en place par la collectivité :

152 bis, avenue de la Côte d'argent - 33380 BIGANOS Tél: 05 57 17 17 20

ELOA fournit également aux usagers tous conseils pratiques ou informations concernant les conditions de raccordement au réseau public, la nature des rejets admissibles, les modes de facturation...

Transparence

Cycle Clarté Pureté Vie

L'eau en partage

Native Retour aux sources

La vie de l'eau

Bassin d'Arcachon

Territoire

Gestion Terre / Mer

Anticiper Valoriser Nettoyer

Transmettre Contrôler
Expertiser Préserver
Maîtriser Collecter

Protéger Exploiter
Recycler

Rêve Système

Ecosystème

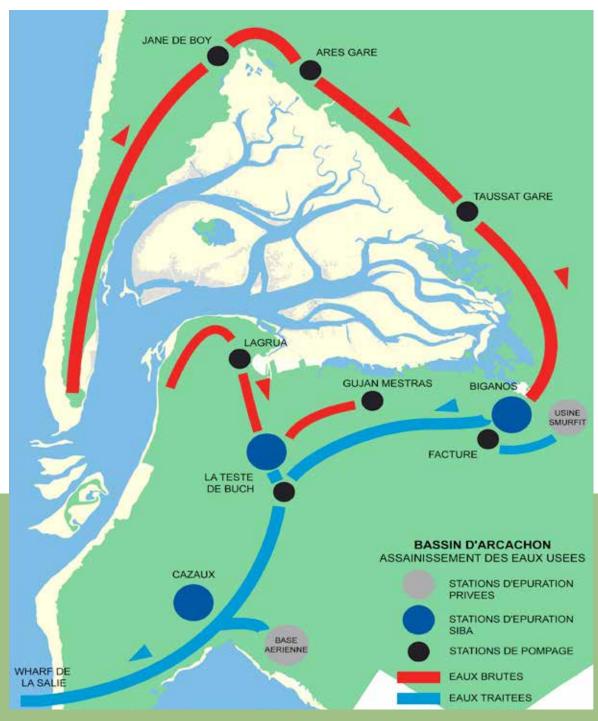
Noble

Empreinte

Présence Proximité
Ecoute Partage
Qualité Respect
Patrimoine Technique
Rigueur Durable
Acteur Suivi Gestion
Nature
Humain
Environnement
Marqueur social
Professionnel / sérieux

GÉOGRAPHIE

Le Schéma du système d'assainissement du Bassin d'Arcachon



La valeur patrimoniale du système d'assainissement : 400 millions d'euros

2. L'ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES

La compétence développée par le Syndicat en matière d'assainissement d'eaux pluviales s'exerce dans deux registres :

La réalisation d'études

• d'une part, celles destinées à gérer ou réviser les Schémas Directeurs des eaux pluviales des dix communes riveraines du Bassin d'Arcachon ments de pompage et d'épuration

- au déplacement d'émissaires d'eaux pluviales en dehors des zones d'influence des plages ou des secteurs conchylicoles qui nécessitent une protection absolue
- au complément d'équipements épuratoires permettant d'atteindre l'objectif de «Zéro rejet» dans le Bassin d'Arcachon par l'usage de passe débits, bassins d'infiltration ou de stockage permanents ou temporaires des eaux pluviales.

et services syndicaux doivent faire appel à des solutions techniques dites « alternatives à l'assainissement pluvial traditionnel » préconisées par la loi sur l'eau et le Grenelle de l'environnement et intégrées dans les différents documents d'urbanisme.

Afin de pouvoir partager notre connaissance, informer les usagers et harmoniser les pratiques sur les dix communes du Bassin d'Arcachon, le SIBA a réalisé un guide technique pour la gestion des eaux pluviales. Il est publié sur le site Internet du SIBA.

[Harmoniser les pratiques de gestion des eaux pluviales]

• et, d'autre part, les études sectorielles menées à l'intérieur de chaque commune

La réalisation de travaux relatifs

 aux réseaux d'eaux pluviales des zones urbaines lorsque, à l'évidence, la collecte de ces eaux perturbe gravement les réseaux d'eaux usées et génère des dysfonctionnements des équipe-

GUIDE TECHNIQUE DE GESTION DES EAUX PLUVIALES DU BASSIN D'ARCACHON

La politique environnementale vise à réduire les flux polluants qui sont transportés par les eaux de ruissellement et ainsi protéger la qualité des eaux conchylicoles et de baignade. Pour cela, promoteurs, géomètres, maîtres d'œuvre, services techniques des communes









Exemple de chantier de création de bassins enterrés de stockage et d'infiltration des eaux pluviales au Cap Ferret et à Pyla sur mer

ACTUALITÉS

Des fiches d'intervention en cas de pollutions accidentelles sont à l'étude. Elles doivent permettre aux acteurs publics et aux services de sécurité de prendre les bonnes mesures pour protéger le milieu en cas de déversement accidentel.

3. LES TRAVAUX MARITIMES

3.1. Le rôle du SIBA

Le Syndicat est compétent pour agir à l'intérieur du domaine public maritime appartenant à l'Etat (domaine intra Bassin).

C'est lui qui est chargé de l'entretien des chenaux intérieurs par dragage et de leur balisage.

Il est par ailleurs compétent pour le réensablement des plages, à vocation touristique.

Il est compétent enfin pour le désenvasement des ports de gestion communale, pour les différencier de ceux qui sont gérés directement par le Conseil Général de la Gironde.



Dragon en activité sur la Leyre

[Une compétence maritime sur mesure et une réactivité adaptée au plan d'eau]













Opération de réensablement des plages du Pyla (Drague Mélina - SDI)

Travaux de réensablement des plages du Moulleau

3.2. L'historique

La compétence maritime du Syndicat est ancienne puisqu'elle figure dans les statuts de 1966. Le chantier significatif pour lequel le Syndicat a été maître d'ouvrage a consisté, en 1983, à draguer 800 000 m³ de sable dans le Banc de La Vigne ; la section du chenal de Piquey, à cet endroit, connaissait, en effet, une réduction significative de son gabarit. Par ailleurs, depuis 2004, à la demande des services de l'Etat, le SIBA veille à la conformité du balisage fixe des chenaux intérieurs.

Il n'existait alors aucune compétence technique dans les services syndicaux ; la maîtrise d'œuvre était assurée, à l'époque, par les services techniques de l'Etat (Service Maritime et de Navigation de la Gironde), associés aux techniciens du Port Autonome de Bordeaux.

Sont également rattachées à ce Pôle Maritime, les activités dites «fluviales» et qui concernent essentiellement la gestion du bassin de dessablage que le Syndicat a créé sur La Leyre, légèrement en aval de sa confluence avec le Lacanau.

15 000 à 20 000 m3 de sable sont

extraits annuellement de ce bassin ; c'est autant de sédiments qui ne viennent pas encombrer le système deltaïque de la Leyre. L'idée de créer un Pôle Maritime s'est faite jour avec la perspective de réaliser des travaux importants à l'intérieur du Bassin, dans le cadre du Contrat de Plan Etat/









Exemples de balises des chenaux intérieurs du Bassin d'Arcachon



LES MOYENS DU SERVICE DES ÉTUDES

• terrestres : à partir de la station totale TRIMBLE ou du GPS LEICA, des points sur l'estran sont localisés afin d'en connaitre l'altitude (principe du levé topographique) ; cette méthode de levée est utilisée pour réaliser les suivis de l'érosion de la côte de Pyla, ou bien pour estimer le volume des matériaux qui ont été déplacés lors de travaux

3.3. Le Service des Etudes du Pôle Maritime

Tout au long de l'année des suivis bathymétrique et topographique des chenaux et des plages du Bassin sont réalisés par l'équipe. Ces données sont importantes pour valider les interventions futures.

Ainsi, des levés bathymétries sont effectuées en continu pour suivre les travaux réalisés lors du Contrat de Plan Etat Région 2000 - 2006 sur les zones suivantes : les bancs de la Vigne, Jane Blanc, Graouères, Courbey Est et Courbey Ouest. En parallèle, ce service effectue les relevés et le suivi de ses propres travaux de dragage en régie ou gérés dans le cadre de contrats à l'entreprise.

La carte ci-contre présente tous les levés topographiques ou bathymétriques réalisés sur une année, où l'on distingue ceux réalisés avant les dragages, (préparation des projets...), ou bien en suivis (balisage, après travaux...), ou encore préalablement au réensablement.



Exemple d'une carte d'activités annuelles portant les secteurs étudiés.

• nautiques : à partir du GPS ainsi que d'un échosondeur et d'une centrale d'altitude installés sur la vedette bathymétrique du SIBA, dénommée « SIBA I », d'une longueur de 8m et d'un tirant d'eau de 30cm ; les équipements permettent de topographier les profondeurs du Bassin d'Arcachon : c'est le principe de la bathymétrie.

Ce matériel est complété par un logiciel d'acquisition, de traitement et de restitution des données, dénommé HYPACK MAX. Il permet à la fois de préparer une mission bathymétrique, d'effectuer l'acquisition des données, le traitement des sondes, et même de réaliser des plans et cartes marines.







SIBA I – bateau spécialement conçu pour les besoins du service des études du SIBA, équipé pour les levés bathymétriques sur le plan d'eau

3.4 Des marins avisés et des équipements adaptés à nos spécificités

Deux équipes de trois hommes, (capitaine, mécaniciens et matelots) travaillent en continu, sur 24 heures, autour des deux marées hautes.



La drague aspiratrice Dragon et le remorqueur SIBA II

UN REMORQUEUR : LE SIBA II

Elément important de la flotte, il a les caractéristiques suivantes : long de 11,90 m et large de 4,50 m, il porte deux moteurs de 230 chevaux.

Au quotidien, le SIBA II remorque la drague Dragon vers les zones de travaux ; à l'aide de sa grue, il met en place les conduites de refoulement ; il assure par ailleurs le transfert de l'équipage et du matériel.

Il a été conçu et sera totalement équipé pour intervenir en cas de pollutions éventuelles du plan d'eau ; il peut également participer à des missions de surveillance du milieu.

UNE DRAGUE ASPIRATRICE STATIONNAIRE : DRAGON

Son principe est d'enlever les sédiments au moyen d'un désagré-

gateur rotatif, aussi appelé élinde. Les sédiments sont aspirés par un tuyau, avec de l'eau, et sont transportés, via la pompe, vers la conduite de refoulement. C'est au moyen de cette conduite que les déblais sont évacués vers les lieux de dépôt.

Pendant les travaux, la drague s'immobilise à l'aide de deux pieux et de quatre ancres.

Cette drague est non motorisée : pour dessiner ses passes de dragage, elle se déplace à l'aide de ses pieux (papillonnage) ; pour se rendre d'un site à l'autre, elle se fait remorquer.

Les conduites de refoulement utilisées sont en polyéthylène, de diamètre 350 mm.

Ses caractéristiques : longueur hors tout : 19,50 mètres / largeur : 6 mètres / largeur du travail : passes de 25 mètres.

Quelques opérations réalisées par les équipes du Pôle Maritime :

- désobstruction de la partie Sud Est du chenal du Courbey (Contrat de Plan Etat/Région 2000-2006).
- travaux de dragage dans le chenal de Piquey et d'Arès, plus de 2 700 000 m³ de sables dragués et clapés au voisinage de la passe nord (CPER),
- nettoyage de l'Ilot de La Matelle
- dragage du port d'Arcachon, sous la maîtrise d'ouvrage de l'EPIC du Port d'Arcachon

(essais pilotes du Schéma Départemental du traitement des vases portuaires, en 2007),

- dragage du port du Teich, du port ostréicole d'Andernos-les-Bains, du port de Cassy à Lanton et du port de la Hume,
- désenvasement de l'accès à la halte nautique d'Andernos-les-Bains,
- désenvasement du port d'Arès et du port d'Audenge dans le cadre du Schéma Départemental de Traitement des Vases Portuaires,
- le balisage fixe des chenaux intérieurs du Bassin (193 balises sous surveillance),
- la mise en place et la gestion d'un dessa

bleur sur la Leyre,

- dragage du Banc de Bancot, du chenal des Jacquets, du chenal de Cassy et de Taussat à Lanton, des chenaux d'accès aux ports d'Audenge, de la Hume, des Tuiles à Biganos, du trou de Tracasse à Arès et de l'Estey de Madone au Can Ferret
- réensablement des plages du Moulleau, de Causseyre au Teich et des plages centrales à Arcachon, des plages de Cazaux et de Pyla sur Mer, des différentes plages de la face interne du Cap Ferret, depuis le Mimbeau jusqu'à Claouey (Cap Ferret), et d'Andernosles-Bains.



4. LE PÔLE ENVIRONNEMENT

4.1 Quand aménager rime avec protéger!: la connaissance du Bassin

Le SIBA : véritable pôle de ressources

Le SIBA a choisi depuis plusieurs années d'être aux côtés des scientifiques pour acquérir une expertise poussée sur les effets possibles de ses activités sur l'environnement et va toujours plus loin dans la compréhension des paramètres touchant ses compétences premières (suivi des micropolluants au niveau des stations d'épuration, expérimentation sur le comportement physico-chimique des sédiments de dragage ramenés à terre, etc.). Soucieux de faire coïncider connaissance sur la qualité des eaux et

préoccupations du territoire, le SIBA participe à des programmes en lien avec la ressource ostréicole (étude sur l'écotoxicologie des huîtres, identification des sources de chlorophylle dans les eaux, cartographie de la reproduction).

De manière inédite sur la côte aquitaine, le SIBA s'emploie à mettre au service de la collectivité des outils de pointe issus des dernières avancées de la recherche, via trois projets: remonter aux sources d'éventuels épisodes de contamination fécale.

- REPAR : Depuis 2010, le SIBA anime un réseau inédit de suivi et d'expertise sur les pesticides. Il s'agit de quantifier finement leur présence grâce à des analyses haute précision, mais aussi de connaître leur usage par de larges enquêtes de pratique, et de proposer des actions de gestion.
- Résidus médicamenteux : Le SIBA entreprend ainsi en 2013

[Une connaissance partagée pour anticiper]

• Microbial Source Tracking: En s'aidant de l'empreinte génétique des bactéries présentent dans l'environnement et en la comparant à une collection de référence construite spécifiquement pour le Bassin, il s'agit d'avoir des pistes permettant de un ambitieux suivi des résidus médicamenteux sur les effluents du nouveau pôle de santé de La Teste-de-Buch, avec l'objectif à court terme de pouvoir tester des traitements innovants spécifiques à ce type de substances.



Etat de la fécondité des Huîtres en Lien avec la Qualité de l'eau du Bassin d'Arcachon (FELIBA) :

Le déficit de captage observé depuis 2009 dans le Bassin d'Arcachon, a conduit les organismes concernés à mettre en œuvre le projet FELIBA. Ce programme d'étude se déroule sur l'année 2013, pour déterminer les causes pouvant expliquer le déficit de naissain qui touche de façon unique le Bassin d'Arcachon. Le SIBA, s'est associé à ce programme en le portant avec les différents partenaires scientifiques et professionnels.



Bibliothèque environnementale numérique :

la liste des études est disponible en ligne, avec une fiche de synthèse et une version téléchargeable en PDF. Elles sont également consultables, sur demande, au siège du SIBA.

4.2 Des partenariats pour observer, anticiper et s'adapter



Réseau d'experts au service du littoral

Depuis 2007, le SIBA est associé à l'Etat, à la Région Aquitaine et à ses 3 départements littoraux, aux fins d'identifier et d'anticiper la sensibilité aux risques côtiers de certains secteurs littoraux (côte rocheuse, sableuse, Bassin d'Arcachon), de proposer des solutions de gestion et de protection efficaces.

Grâce aux moyens humains issus de l'ONF et du BRGM, l'OCA assure ainsi des actions de collecte de données (levés du trait de côte), d'expertises, d'information et de communication. Son programme doit évoluer en fonction des nouveaux principes de gestion intégrée du littoral et des nouveaux systèmes de gouvernance.

LITTORAL AQUITAIN*

Le GIP littoral aquitain a été créé en 2006 et regroupe l'Etat, le Conseil Régional d'Aquitaine, les Conseils Généraux de Gironde, des Landes et des Pyrénées Atlantiques, deux communautés d'agglomération et 10 communautés de communes, aux côtés d'experts (Observatoire de la Côte Aquitaine, Ifremer, Réseau de Recherche du Littoral Aquitain...), d'associations...

Il a validé son plan de développement durable (PDDLA) en lien avec la stratégie régionale de gestion de la bande côtière, autour des thématiques « risques » suivantes : trait de côte, érosion, submersion marine et incendies.

Bien que non adhérent, mais du fait de ses connaissances du milieu, de son implication dans l'observation des changements, le SIBA coopère aux travaux de collecte de données et de réflexions avec le GIP. Ainsi a-t-il formé avec lui un groupe de travail «passes» relatif aux connaissances hydrosédimentaires et hydrodynamiques de l'embouchure du Bassin d'Arcachon.

Valorisation des sédiments de dragage

Le SIBA s'attache à donner de la cohérence entre ses activités maritimes et terrestres.

Avec la particularité de posséder des sédiments issus des travaux de dragage de bonne qualité, le SIBA a souhaité se constituer sa propre expérience sur le sujet : ainsi, des essais en remblais de tranchée d'assainissement, en épandage forestier..., sont en cours aux côtés d'entreprises ambitieuses (Terralys, SADE, Atlantic Route, SEDE, SITA/Calcia/ CTG...).







- SURVEILLER LE MILIEU et adapter les opérations de travaux à ses mutations
- VEILLER AU MAINTIEN DES USAGES (baignade, navigation, pêche), dans le cadre d'ambitions mesurées des usagers, et programmer les interventions en conséquence.

Suivi de l'érosion de la côte sableuse (plage du Petit Nice à La Teste de Buch)

5. L'HYGIÈNE ET LA SANTÉ PUBLIQUE

Cette compétence est exercée par le Service Intercommunal d'Hygiène et de Santé du Syndicat.

Le SIHS a en charge le conseil, le contrôle technique et administratif des règles d'hygiène par délégation du Ministère de la santé. œuvre, contrôle des ouvrages d'assainissement autonome, contrôle du raccordement des constructions au réseau collectif)

- de l'assainissement des eaux pluviales et mise en place de solutions alternatives dans le cadre d'opérations privées
- de l'hygiène de l'habitat (insalubrité, amiante, plomb...)



[D'abord une mission : le conseil]

Ce service assure les missions de contrôle :

- de la qualité des eaux de baignade, en mer et en eau douce (300 prélèvements et analyses réalisés en période estivale)
- de l'environnement et notamment la qualité du rejet en mer
- de l'assainissement collectif et non collectif : la surveillance et l'inspection des réseaux d'assainissement (avis sur la mise en

Il intervient également dans les domaines suivants :

- l'urbanisme (instruction demandes de permis d'aménager, permis de construire et certificat d'urbanisme)
- le contrôle de l'hygiène des commerces alimentaires, en concertation avec les Services Vétérinaires, la Direction Départementale de la protection des populations

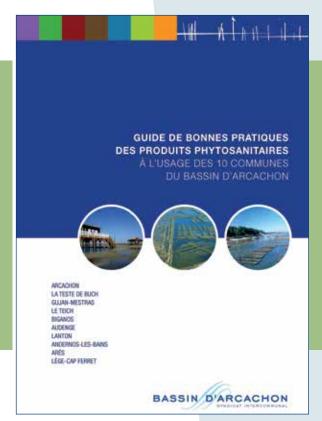
• le contrôle du peuplement animalier (chats / pigeons)

Il exerce aussi une surveillance sanitaire des campings et des centres de vacances, instruit diverses plaintes (de voisinages et nuisances sonores).

L'entretien des voiries communales peut impacter le Bassin d'Arcachon par le transfert vers les eaux, des produits pesticides employés emportés par ruissellement.

Conscient de cette problématique, le Service d'Hygiène du SIBA a initié un programme d'actions visant à améliorer les pratiques de désherbage des communes riveraines du plan d'eau :

- 1. la formation des agents applicateurs des 10 communes du Syndicat,
- 2. la mise en place de plans communaux pour un désherbage respectueux et la conception d'un guide de bonnes pratiques de l'utilisation de produits phytosanitaires.



6. LE PÔLE DE RESSOURCES NUMÉRIQUES

Dans le but de se doter d'un outil intercommunal de gestion de données géographiques, le SIBA a développé, à partir de 2000, un Pôle de Ressources Numériques, enrichi régulièrement de couches successives d'informations.

net, de bénéficier d'outils d'aide à la décision pour l'élaboration de divers projets ou d'éditer des plans et cartes.

Les données géographiques mises à dispositions des collectivités membres, des partenaires et du grand public sont :

- Le plan cadastral composé de plus de 100 000 parcelles.
- La matrice cadastrale regroupant les informations sur les propriétaires et les bâtiments (informations non accessibles au grand public).

- Les réseaux d'assainissement des eaux usées, eau potable et pluviale, SDEEG, GrDF, ...
- les données maritimes et environnementales.

Le SIBA partage désormais l'ensemble de ses données en les rendant accessibles à tous, via Internet :

- Partager pour savoir : il est bon que chacun sache dans un souci de transparence !
- Partager pour mieux observer ensemble et alimenter les différents observatoires.
- Partager pour comprendre, pour que la recherche nous permette de mieux anticiper!

[Partager pour mieux comprendre]

Le Pôle de Ressources Numériques permet à ses utilisateurs de consulter une multitude d'informations géographiques au travers de smartphones ou d'Inter-

• La couverture terrestre et maritime du Bassin d'Arcachon par photographies aériennes de haute précision (1 pixel sur l'orthophotoplan = 20 cm sur le terrain).



Le SIBA partage ses données dans le but de les diffuser au plus grand nombre au travers des applications e-navigation, e-urbanisme et e-réseaux :

E-navigation est disponible sur l'Internet mobile (Apple et Android) depuis mai 2012. Cette application a été réalisée en collaboration avec des professionnels ayant une grande connaissance du territoire.

E-navigation mobile permet de disposer d'une multitude d'informations :

- Une carte marine détaillée avec la localisation des 233 balises du Bassin,
- la position GPS de son embarcation,
- la réglementation nautique,
- les activités autour du Bassin,
- les informations pratiques (horaires de marées, météo marine, guide de la plaisance, ...).



Les applications Web grand public :

E-navigation est également disponible sur Internet.

E-urbanisme est une carte interactive dédiée à la consultation des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) du Rassin d'Arcachon

E-réseaux est une carte interactive dédiée à la consultation des réseaux d'assainissement des eaux usées et pluviales du Bassin d'Arcachon.

[Qui connait mieux le Bassin que le SIBA ? Qui mieux que le SIBA pouvait s'occuper de sa promotion ?]

7. LES MISSIONS DE PROMOTION TOURISTIQUE

Le Bassin d'Arcachon est une destination touristique recherchée et appréciée. Une réputation qu'il faut entretenir et adapter en permanence. En concertation avec les professionnels du tourisme, le SIBA a en charge la promotion touristique du Bassin d'Arcachon en vue d'en VALORISER L'IMAGE.

Pour cela, en étroit partenariat avec les Offices de Tourisme, le SIBA anime les actions suivantes :

• il DEPLOIE chaque année une vaste CAMPAGNE DE COMMUNI-CATION sur les médias de presse écrite, TV, Radio et Internet, en s'appuyant sur une véritable stratégie de Marque «Bassin d'Arcachon». L'objectif du concept de marque «Bassin» est de valoriser autrement les richesses naturelles de

la destination en privilégiant une offre en ECOTOURISME et les produits à forte identité territoriale.

- Le SIBA doit avoir, au regard de l'économie du tourisme, le même rôle que pour l'assainissement, qui fait que la qualité des eaux du Bassin constitue, aujourd'hui, de «l'Or Bleu», à savoir :
- 1- Anticipation pour maîtriser et orienter le développement de la communication touristique.
- 2- Préservation pour que les phénomènes de mode ne mettent pas en péril le caractère durable du potentiel du Bassin.
- 3- Valorisation en tirant le meilleur profit des richesses naturelles pour une mise en forme cohérente de l'offre touristique du Bassin.

- il ANIME et COORDONNE les AC-CUEILS ET VOYAGES DE PRESSE en vue de conforter la notoriété de la destination
- il REALISE LES ETUDES et enquêtes aux fins de mieux connaître l'état de l'offre et de la demande pour ACTUALISER SA CONNAISSANCE DU MARCHE et adapter sa stratégie de communication touristique

Enfin pour parfaire L'ACCUEIL sur le Bassin, le SIBA soutient la PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS en vue de cultiver et développer l'esprit d'accueil «Bassin» (mise en place d'un Programme Local de Formation, organisation de rencontres professionnelles et de journées techniques ...) et assure l'ANIMATION NUMERIQUE du territoire (Réseaux Sociaux, Etourisme ...).







Opération de relation presse organisée chaque année à Paris

Depuis quatre ans, le SIBA organise une journée d'échanges et de débats, par et pour les professionnels du Tourisme du Bassin : les Rencontres du Tourisme

L'objectif : federer tous les acteurs autour de « l'esprit Bassin » : une force commune tournée vers un meilleur accueil et une meilleure communication grâce aux nouveaux supports.



LA COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Le SIBA engage un budget de 250 000 € dans un MIX MEDIA annuel pour déployer sa campagne de communication touristique autour du concept « des Vraies Vacances » :

- TV
- Presse écrite
- · Web replay
- Applis smartphone



Spot TV « Les Vraies Vacances »

LA COMMUNICATION OPERATIONNELLE

1/ Les supports de la destination



Site internet

www.bassin-arcachon.com





Une appli mobile

Un guide touristique

Et aussi :

- une carte des déplacements
- un site mobile
- des annonces pesse
- un dossier de presse
- une vidéo promotionnelle...



Vidéo promotionnelle

Naturellement BASSIN www.bassin-arcachon.com DES VALEURS QUI ENGAGENT NOS PROFESSIONNELS

Soutien à la professionnalisation

Le SIBA et les Offices de Tourisme, soucieux d'accompagner les professionnels, ont choisi de créer un label territorial destiné dans un premier temps aux propriétaires de locations saisonnières.

Objectifs:

- rassembler et fédérer les loueurs particuliers autour de valeurs communes (partage, authenticité...),
- afficher fièrement une appartenance à un territoire unique le Bassin d'Arcachon,

à travers les actions concrètes

Ce label valorise les hébergements soucieux de faire partager à leurs hôtes l'âme et l'esprit Bassin, et ce en toute saison!

2/ Les supports des filières

Pescatourisme

Enfin, en application des dispositions statutaires, le SIBA concourt avec l'Etat, la Région, le Département et autres entités, à accompagner les filières professionnelles autour de programmes de développement européen tels que l' Axe 4 du FEP, LEADER ...

Le SIBA partenaire de l'opération PESCATOURISME!

Le SIBA a en charge la réalisation des supports de promotion du programme de développement touristique « PESCATOURISME ». L'offre PESCATOURISME répond aux attentes des clientèles de plus en plus en recherche de « sens » et d'authenticité.





Ecotourisme

Un livret découvertes nature « ECO TOURISME Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre », présentant la mise en réseau des sites ouverts au public et respectant les principes fondateurs d'une démarche écotouristique, est disponible dans les Offices de Tourisme et sur Internet.





LA COMMUNICATION DE PROFESSIONNEL A PROFESSIONNEL

- les accueils presse
- les opérations presse
- la photothèque
- les Rencontres du Tourisme
- le Programme Local de Formation



Rencontres du Tourisme 2013



Programme Local de formation



L'événement 2014 « Les Bicyclettes Bleues », un projet touristique structurant pour le Bassin d'Arcachon.

Lors des Rencontres du Tourisme organisées par le SIBA, les acteurs publics et privés ont fait part de leur volonté de créer un grand événement intercommunal pour promouvoir l'identité du Bassin d'Arcachon.

L'événement « Les Bicyclettes Bleues » est actuellement organisé en concertation avec les filières touristiques et maritimes du Bassin d'Arcachon, afin de faire découvrir de manière authentique le patrimoine maritime à bicyclette. Il aura lieu le samedi 31 mai et le dimanche 1^{er} juin 2014.

IV. ANNEXES

ANNEXE 1:

Le Bassin en chiffres

La surface du territoire terrestre couvert par le Syndicat est de 786 km².

Le pourtour, de la pointe du Cap Ferret à la Dune du Pilat, représente près de 88 kms.

La surface du plan d'eau est estimée entre 182 km² et 55 km², en fonction des marées de plus hautes et de mortes eaux. Cette masse d'eau oscille entre 200 et 450 millions de m³, en fonction de la marée, avec une fréquence de 12 heures 25 minutes!

COMMUNES	Nombre d'habitants *
ARCACHON	10 975
LA TESTE DE BUCH	24 591
GUJAN MESTRAS	19 305
LE TEICH	6 586
BIGANOS	9 672
AUDENGE	6 052
LANTON	6 196
ANDERNOS LES BAINS	11 128
ARES	5 576
LEGE-CAP FERRET	7 714
TOTAL	107 795

^{*} Population municipale. Source : INSEE - Population légale en 2010 entrant en vigueur depuis le 1er janvier 2013











Le SIBA instruit annuellement 2000 permis de construire, certificats d'urbanismes et permis d'aménager, représentant la création de 2 000 à 2 200 logements par an.

La presqu'île du Cap Ferret

ANNEXE 2:

les grandes dates marquantes du Syndicat

• le 23 juin 1964

Les élus créaient le SIACRIBA, dont la vocation unique était la construction d'ouvrages intercommunaux devant permettre le rejet à l'océan d'eaux usées d'origines urbaine et industrielle collectées autour du Bassin d'Arcachon, et l'exploitation les ouvrages. C'était là l'origine de la compétence principale que le Syndicat exerce encore aujourd'hui.

• le 29 mars 1966

le SIBA était créé, parallèlement, pour baliser les chenaux et résoudre les problèmes intéressant les communes associées, lesquels ne pouvaient être résolus à l'échelle locale. C'était déjà une première approche de la définition de l'intérêt syndical, comme l'on parle d'intérêt communautaire pour les communautés urbaines et communautés d'agglomérations.

• le 9 juillet 1973

Le SIACRIBA disparaissait au profit du SIBA, lequel reprenait la compétence du Service de l'Assainissement, compétence exercée au bénéfice de toute la population.

• le 24 mars 1975

Le SIBA voyait ses compétences étendues à l'hygiène publique, avec la création d'un Bureau d'Hygiène Intercommunal, agissant par délégation de l'Etat (Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale). C'est, là aussi, une compétence exercée au profit de toute la population.

• le 10 mars 1983

Le SIBA étendait ses compé-

tences à la gestion des zones de mouillage, sur proposition de l'Etat. Toutefois, le Syndicat avait préservé l'avenir en ne s'engageant dans cette activité qu'à titre expérimental pour la gestion de deux zones ; il a renoncé à exercer cette compétence, ce qui a permis à certaines communes de prendre le relais.

• le 14 mars 1986

Le SIBA prenait compétence pour le dragage des chenaux du Bassin d'Arcachon, pour régulariser l'intervention qu'il avait faite en 1983 pour draguer le chenal de Piquey, avec la participation de l'Etat, de la Région Aquitaine et du Département de la Gironde, dans ce que l'on pouvait appeler «les prémices d'un Contrat de Plan». C'était le début de l'exercice de compétence environnementale sur le plan d'eau.











Le canal de Cazaux

• le 24 novembre 1987

Le SIBA prenait compétence pour la révision du Schéma Directeur d'Urbanisme du Bassin d'Arcachon, situation liée à la décentralisation; ces documents étaient précédemment gérés par l'Etat.

• le 23 septembre 1996

Le Syndicat étendait ses compétences à la promotion touristique du Bassin d'Arcachon, pour la valorisation de son image à l'extérieur, n'intervenant pas dans le domaine opérationnel des Offices de Tourisme chargés de gérer la saison estivale; il s'agissait là d'une première rupture avec les activités conduites jusqu'alors, de caractère technique très affirmé.

• le 7 octobre 1996

Les compétences syndicales étaient étendues à l'assainissement non collectif des eaux usées, à l'assainissement des eaux pluviales, ainsi qu'à diverses actions en faveur de la gestion de la protection environnementale du Bassin d'Arcachon.

• le 17 décembre 2001

Le Syndicat se transformait en syndicat mixte et étendait ses

compétences au dragage des ports et chenaux d'accès aux ports et au rivage, et au réensablement des plages.

• le 31 décembre 2005

Le Syndicat abandonnait la compétence «Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)» laquelle est exercée désormais par un nouveau syndicat (le SYBARVAL) créé spécifiquement pour assurer la révision du « SCOT » sur un périmètre élargi aux communes du Val de l'Eyre.













Les membres du Bureau du SIBA

Le Comité Syndical du SIBA

ANNEXE 3 : Evolution de la qualité des eaux de baignade de 1977 à 2012

					EV(OLU	JTIO	N D	E LA	QU	IALI	TE E	BAC	TER	IOL	OGI	QUE	DE	S E	λUX	DE	BAI	GNA	\DE	DU	BAS	SIN	D'A	RC	ACH	ON						
COMMUNES	ANNEES	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
	PLAGES			-		-	-				-				-	-					-	-	-										-				
	SALEN. LA LAGUNE	-	\vdash	\vdash	-	⊢	-			A	A	A	A	A	A	A .	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A .
A TESTE DE	PETIT NICE	A	AB	A	A	A	A	AB A	AB	A	A	A	A	A	A	A.	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	Â	A	A	A	A	A
BUCH	CORNICHE	C	В	A	A	В	R	Â	Â	A	A	ê	Â	1	1	A	Â	A	A	Â	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	Â	Â	A	A	Â	A
	CAZALIX	AB	c	A	B	c	A	c	c	8	A	8	Â	Â	Â	A	A	A	8	A	A	A	A	A	B	A	A	В	A	A	B	Â	A	A	A	A	A
	MOULLEAU		ŕ	D	D	C	C	В	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
ARCACHON	PEREIRE	C	С	С	С	C	В	В	В	В	A	Α	Α	A	A	A	В	В	В	В	В	В	С	В	A	В	A	A	A	A	A	A	A	A	A	Α	Α
	THERS	С	С	В	С	С	С	С	В	Α	A	Α	Α	8	A	A	Α	8	A	Α	В	В	В	В	A	A	A	Α	Α	Α	A	Α	Α	A	Α	Α	Α
GWAN	LAHUME	D	D	C	C	D	В	В	В	В	В	В	8	A	A	В	В	8	A	A	В	В	В	A	В	В	A	Α	В	Α	A	В	Α	A	Α	Α	8
MESTRAS	LARROS		C	C	C	Α	В	В	Α	В	Α	Α	A	A	A	A	В	A	A	Α	В	Α	Α	A	В	A	A	Α	Α	В	В	В	A	A	Α	Α	Α
LE TEICH	PLAN D'EAU											В	AB	В	В	С	C	В	В	В	В	В	В	В	В	В	В	Α	В	Α	Α	В	В	Α	Α	В	Α
AUDENGE	E. ORTEL	¢	C	Α	CD	AB	_	CD	Α	AB	Α	AB	AB	Α	A	Α	Α	A	A	Α	A	Α	Α	A	A	A	A	Α	Α	Α	Α	В	Α	Α	Α	В	Α
	GRAVEYRON	ш	D	С	D	В	С	С	В	8	В	В	A	8	8	8	В	В	8	В	В	В	В	В	В	В	В	Α	В	Α	A	В	8	8	A	8	A
	TAUSSAT	C	В	C	C	Α	D	Α	В	С	Α	В	В	8	В	В	В	В	A	В	В	Α	Α	Α	Α	A	В	Α	Α	Α	A	В	Α	A	Α	Α	A
	B. Améragée			-	-	-	-	L.		L.	-		_	<u> </u>	L.	-	-	_	-	A	Α	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	В	A	A	A	Α	A
	ROUMINGUE	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	A8	AB	A8	AB	A	8	A	В	A	A	A	Α.	A	A	A	A	A	A	ı.	A	A	A	A	A
ANDERNOS	BETEY	C	C	C	C	8	C	A	A	A .	A	A		1 A	٠	1 A	-	Α.	-	-		Α.	Α.	Α.	В	Α.	A	A	A	A	A	<u>٠</u>	A .	Α.		Α.	A
ARES	ST BRICE PLAN D'EAU	C	A	В	A	В	C	C	A	A	A	-		ı.	<u>^</u>	1 A	A	A	-		A	A	A		-	B	A		A	A	A	1	B	A	^	A	A
MUED	LA LAGUNE	CD	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AR	AR	AR	A	B	A	A	B	Δ.	A	A	Δ.	Δ	A	A	A	A	R		A	^	A	A
	CLACUEY	A	-	В	A	C	В	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	В	A	В	В	A	В	A	A	A	В	A	A	A	A	A	A	A
	VIVIERS	- 1	^		<u> </u>	AB	_	AB	AB	AB		AB	AB	AB	AB	-	AB	A	В	A	В	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	Â	Â	A	A	A	Â
	TRUCVERT					_	-	-		-			-	-		1	-	-		_		-	-		A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
LEGE CAP FERRET	BELISARE	A	Α	В	Α	В	Α	A	А	Α	Α	Α	Α	A	A	A	Α	A	A	Α	Α	Α	Α	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
PERMET	PHARE				A	A	C	В	A	A	A	В	A	A	A	A	A	A	A	A	В	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	Α
	OCEAN	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	A	AB	A	A	Α	Α	Α	Α	A	A	A	A	Α	Α	A	A	Α	Α	A	Α	Α	Α
	GdCROHOT	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	A8	A	AB	Α	A	Α	Α	Α	Α	A	Α	A	A	Α	Α	Α	Α	Α	Α	A	Α	Α	Α
								A AB	En	u de bo qualiti		8		u de qu moyen		C	mon	pouvan ventani poliuis	ment	D		fe mau quelité															













Contrôle du réseau d'assainissement

Contrôle sanitaire sur un marché

ANNEXE 4:

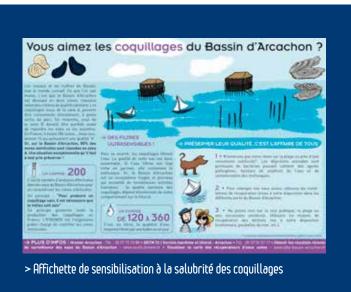
Les supports de communication institutionnelle du SIBA

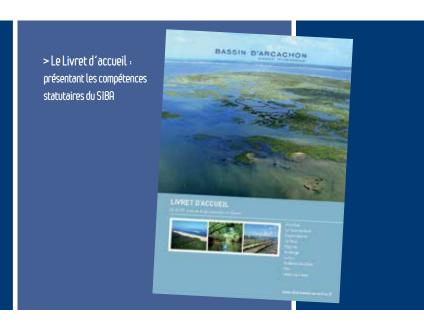


> Carte des compétences du SIBA









30

> e-urbanisme

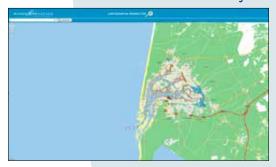
> Le Site Internet www.siba-bassin-arcachon.fr : avec un espace réservé aux usagers de l'assainissement et le portail des Marchés Publics



> La cartographie interactive : en ligne sur le site internet du SIBA



> e-navigation



> e-réseaux









Siège du Syndicat : Villa Vincenette à Arcachon • 16, allée Corrigan CS40002 33311 ARCACHON Cedex

Tél : 05 57 52 74 74 • Fax : 05 57 52 74 75

Site: www.siba-bassin-arcachon.fr administration@siba-bassin-arcachon.fr Portail touristique: www.bassin-arcachon.com



Edition: 2013